

## Sommaire

### Page 1

#### Editorial

☒ Penser le « Temps Long »

### Page 2

☒ Pourquoi réduire notre  
consommation d'énergie ?

### Page 3

☒ Allemagne ou France : qui a  
fait le meilleur choix ?  
☒ Et nous, que pouvons-nous  
faire ?

### Page 4

☒ Quel avenir pour le parc des  
Joncs Marins ?

### Page 5

☒ Sauver et protéger les terres  
agricoles brétignolaises

### Page 6

☒ Printemps maussade et  
réchauffement climatique

### Page 7

☒ L'inventaire des mares d'Île-  
de-France  
☒ *Brève : Opération Palox* :  
*fallait-il y aller ?*

### Page 8

☒ Programme de la Semaine  
d'information et d'action  
5 au 13 octobre 2013  
« **Vers la transition  
énergétique** »

## ADEMUB

Association loi de 1901 déclarée le  
14/04/1992 et agréée au titre de l'article  
L.121-8 du Code de l'urbanisme et de  
l'article L.141-1 du Code de  
l'environnement (arrêté préfectoral n°  
2002-PREF.DCL/0366 du 19 novembre  
2002)

## Editorial

# Penser le « Temps Long »

Nous pensions bien connaître Brétigny, mais l'inventaire des mares que nous réalisons nous réserve des surprises : 31 mares, la plupart inconnues, identifiées dans le parc des Joncs Marins. Mais, mauvaise nouvelle, une mare à proximité du bois de Beaulieu a été remblayée. Nous pouvons protéger notre « patrimoine vert » local, notre qualité de vie et cela passe souvent par des réglementations municipales. Aussi, il n'est pas inutile, à l'approche d'une prochaine élection, de rappeler que nos élus ont des moyens d'action réels pour préparer l'avenir de notre commune. Préserver les zones naturelles et agricoles à l'ouest de Brétigny autour du parc des joncs marins, ce n'est pas une lubie d'« écolo » : c'est un vrai projet urbanistique à long terme pour tous les Brétignolais.

Notre environnement immédiat change et nous avons une action sur lui comme nous en avons une sur le climat en rejetant dans l'atmosphère du carbone autrefois fossilisé. Pourtant nous ne manquons pas de nous interroger après une période de temps froid et humide : où est-il donc ce fameux changement climatique ? C'est pourquoi nous avons tenté de rendre compréhensible la différence entre météorologie à court terme et climat à long terme.

Oui, c'est très mal parti : nous n'échapperons pas à une évolution rapide du climat qui sera de plus en plus « imprévisible ». Alors, n'y a-t-il plus rien à faire ? Pas exactement. La transition énergétique peut encore nous permettre de limiter les dégâts. Elle nous permettra aussi de gagner en indépendance énergétique, de garder la maîtrise des coûts, car l'énergie intervient partout dans l'économie et son coût se propage dans tous les domaines. C'est toute notre manière de consommer et de produire que nous devons reconsidérer au plus tôt. Il vaut mieux anticiper, viser le long terme, agir librement et volontairement maintenant pour n'être pas contraints dans la précipitation demain.

Aussi avons-nous inscrit la transition énergétique au cœur de notre semaine d'action d'octobre. Y sont prévus, entre autres, un débat autour du film « La 4<sup>ème</sup> révolution » avec la participation du Réseau Energie de France Nature Environnement, notre fédération nationale, et une exposition destinée à tous les publics.

Notre société est malade : au niveau local comme au niveau global, en économie comme en politique, nous sommes esclaves de l'instant, de nos échéances immédiates. Un proverbe chinois dit : « Quand le sage montre la lune, l'idiot regarde le doigt ». POUR DURER, NOUS DEVRONS APPRENDRE A PENSER LE « TEMPS LONG », le temps des civilisations, selon l'historien Fernand Braudel.

# Pourquoi réduire notre consommation d'énergie ?

**Même si le charbon, le pétrole ou l'uranium existaient en quantité illimitée, il nous faudrait au plus vite utiliser d'autres sources d'énergie, comme l'eau, le vent ou l'ensoleillement... parce que le mix énergétique actuel dégage massivement des gaz à effet de serre, quand il n'est pas radioactif. Le climat change de telle sorte que la planète devient globalement plus aride. Quant au nucléaire, il comporte beaucoup trop de risques et laisse trop de cadeaux empoisonnés.**

Au-delà d'un réchauffement de 2°C de la température terrestre, tout à fait probable aujourd'hui, notre système climatique risque de s'emballer. Les conséquences et les enjeux sont tels que des mesures drastiques doivent être prises sans plus tarder. Aussi, conformément aux engagements internationaux pris par la France, nos émissions de CO<sub>2</sub> doivent commencer à décroître d'ici à 2020 pour être divisées par quatre (par deux pour les pays pauvres) d'ici à 2050. Pour atteindre cet objectif, les énergies renouvelables nous permettent de réduire, non par quatre, mais seulement par deux, notre demande d'énergie finale, à cette même échéance.

Alors quel avenir voulons-nous ? Une planète qui soit vivable ou le chaos ? Il nous faut dès à présent repenser nos besoins sociaux et notre façon de les satisfaire, pour, entre autres, diminuer massivement notre consommation suicidaire d'énergie.

Dans cette démarche trois notions, développées de façon prospective par l'association Négawatt, sont importantes :

- **La sobriété énergétique :** n'utiliser que l'énergie dont nous avons vraiment besoin. Par exemple, remplacer autant que faire se peut la voiture individuelle par un service de mobilité collective ou partagée. Un autre exemple : des infrastructures qui favorisent les circulations douces, telles que le vélo.
- **L'efficacité énergétique :** améliorer les performances de nos équipements, qu'ils s'agisse de nos moteurs, de la consommation de notre électronique ou de l'isolation de nos bâtiments. Par exemple optimiser nos systèmes de chauffage, de climatisation.
- **Les énergies renouvelables :** l'hydroélectrique, le solaire (chaleur et électricité), l'éolien, le biogaz, la

géothermie... Et, au delà de 2020, les forces marémotrices et thermiques de la mer. Bien maîtrisées, de telles ressources peuvent nous permettre de bien vivre, sans chercher comme aujourd'hui à essorer sans vergogne la planète.



Viellissement des centrales nucléaires, raréfaction du pétrole ou tournant vers les énergies renouvelables : dans l'immédiat « **le prix de l'énergie augmentera avec ou sans transition** » précise France Nature Environnement. FNE, qui fédère 3000 associations écologistes, dont l'ADEMUB, appelle en conséquence à lutter contre la précarité énergétique. De 5 à 10 millions de nos concitoyens consacrent en effet plus de 10 % de leurs revenus à leurs factures d'énergie. Bien des besoins de base ne sont pas satisfaits dans la population, comme se chauffer correctement. Payer notre énergie à son coût réel, en intégrant les dégâts collatéraux tels que les conséquences du réchauffement climatique et la gestion des déchets radioactifs, sans pénaliser les plus pauvres, c'est l'une des évolutions qui nous ramènera un peu sur Terre.

Dans son cahier d'acteur préparatoire au débat national sur l'énergie, France Nature Environnement décrit l'objectif à atteindre :

**« Changer de politique énergétique demandera du temps et impose de**

**penser l'avenir. Projetons-nous vers 2050 : nous avons cessé de gaspiller l'énergie, de multiplier les gadgets et de jeter la nourriture. Nos consommations ont baissé considérablement car nos bâtiments sont bien isolés. Nous consommons tellement peu que la facture est faible malgré une énergie chère. La précarité énergétique a disparu et l'usage de la voiture s'est réduit grâce à des transports en commun fréquents, réguliers et agréables et l'usage généralisé du vélo. Nous respirons un air plus léger, moins pollué. Nous avons quitté la société du tout-**

**jetable pour des produits solides et réparables qui ont créé de très nombreux emplois. Nous ne faisons plus appel qu'aux seules énergies renouvelables : éoliennes, panneaux solaires sur nos toits, chaudières bois très performantes, hydroélectricité respectueuse des milieux aquatiques et géothermie ; chacun produit une part de ses besoins. Il reste encore un peu de pétrole, gaz et charbon en voie de disparition.**

**Ce scénario est-il possible ? Oui, à condition de le vouloir avec détermination et de commencer dès aujourd'hui. »**

**Quel équilibre trouver entre « inciter », par un meilleur accès à l'information, aux diagnostics, aux crédits et « obliger » réglementairement ? Le débat reste ouvert. Il est cependant à craindre que, sous la contrainte de l'urgence écologique croissante, ce que nous ne faisons pas librement aujourd'hui, nous le fassions autoritairement demain. ■**

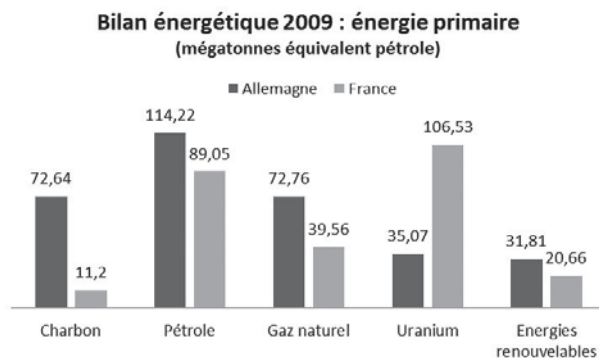
## Allemagne ou France : Qui a fait le meilleur choix ?

Une comparaison des politiques énergétiques de nos deux pays sur 18 années (1991-2009) (1) montre que les choix opérés en la matière diffèrent sérieusement.

### Consommation contrastée en 2009

La proportion de la consommation totale que représente le secteur industriel est plus importante en Allemagne qu'en France. Au contraire, en France, une part plus importante de la consommation est due aux transports. Mais c'est au sein du

initiale d'énergie. Par exemple l'énergie primaire « charbon » peut servir à fabriquer de l'énergie finale « électricité ». Le graphique montre que les choix énergétiques de la France et de l'Allemagne sont très différents.



secteur résidentiel et tertiaire (logements, commerces et bureaux), le plus énergivore, que les différences sont les plus importantes.

Dans ce secteur, en Allemagne, la forme d'énergie la plus consommée est le **gaz (40%)** suivi par l'**électricité (23%)** et les **produits pétroliers (23%)**. Viennent ensuite la chaleur et la biomasse. En France, c'est l'**électricité (36%) qui est en tête** (importance du nucléaire), **puis le gaz (29%)**, les produits pétroliers (18%), la biomasse et la chaleur. Pour le chauffage, la consommation au m<sup>2</sup> de logement est plus faible de 23% en Allemagne. Le climat y étant plutôt moins favorable, on peut donc y voir une nette avance en matière d'isolation (économies d'énergie). Par ailleurs, **l'évolution des consommations électriques par habitant du secteur résidentiel est divergente : alors qu'elles étaient similaires dans les années 1990, en 2008, l'écart est de 27% : 1 230 kWh en France contre 970 kWh en Allemagne**. Ceci est dû, entre autres, à l'augmentation du prix de l'électricité en Allemagne, ce qui génère le réflexe de moins consommer, et à une recherche de l'efficacité énergétique des appareils électriques.

### Les sources d'énergie primaire

L'énergie primaire désigne la source

### Les énergies renouvelables

Si la consommation allemande de **biomasse** était trois fois plus faible que la française en 1991, en 2008, la **consommation de l'Allemagne est presque le double de celle de la France** : 25 Mtep pour 14,6 Mtep. Un autre point à souligner est la place importante prise par l'**éolien** en Allemagne : 26 GW installés contre 4,5 GW en France en 2009. De même pour le photovoltaïque : 10 GW contre 0,3 GW.

### Des défis à relever

L'Allemagne s'est engagée depuis longtemps dans une politique de développement des énergies renouvelables. A la suite de la catastrophe de Fukushima, elle a fortement accentué ses décisions pour sortir du nucléaire, avec le gros inconvénient toutefois d'une augmentation de sa **consommation d'énergies fossiles** ! Sera-t-elle temporaire ? Et la France saura-t-elle, en dépit de l'hypothèque nucléaire, combler son retard ? ■

(1) Source : Global Chance cahier n°30 septembre 2011

## Et nous, que pouvons-nous faire ?

**Sobriété, efficacité, énergies renouvelables. Tels sont les objectifs de la transition énergétique. Et nous pouvons tous y contribuer.**

Deux secteurs pèsent lourd dans nos émissions de gaz à effet de serre : l'habitat et les déplacements. Ce sont eux que nous devons privilégier dans nos efforts d'économie d'énergie, car **la meilleure énergie, c'est encore celle que nous ne consommons pas.**

### Quelques idées :

**Habitat** : On compte 32 millions de logements en France dont beaucoup d'anciens (beaucoup sont des passoires énergétiques). Dans une maison, les pertes de chaleur proviennent de la toiture (25 à 30%), des murs (20 à 25%), des fuites et du renouvellement de l'air (20 à 25%), des fenêtres (10 à 15%), de la jonction des murs et des sols (5 à 10%), des planchers bas (7 à 10%). Première mesure donc : isoler, en commençant par la toiture, les murs (isolation par l'extérieur) et les fenêtres (double vitrage). Très important : les fuites ou ponts thermiques ; il faut calfeutrer. Eviter également de laisser fenêtres et portes ouvertes en hiver au-delà du minimum nécessaire pour le renouvellement d'air. Economiser, c'est aussi réguler, c'est-à-dire utiliser un thermostat d'ambiance et des robinets thermostatiques dans les pièces pour éviter de chauffer inutilement des pièces vides. Economiser, ce peut être aussi changer d'énergie. Des aides existent : *informations auprès de l'Espace Info Energie Val d'Orge* (1). N'utiliser que des appareils économes en énergie.

(1) Maison de l'Environnement, Parc du Château Place des Trois-Martyrs 91390 - Morsang-sur-Orge. Tél : 01 69 5103 67.

Courriel : [info.energie@ville-morsang.fr](mailto:info.energie@ville-morsang.fr)

**Habitudes quotidiennes** : limiter la température à 19°C le jour et à 17°C la nuit, prendre une douche plutôt qu'un bain, penser à éteindre les lumières, mettre des couvercles sur les casseroles, etc.

(suite en page 4)



(suite de la page 3)

Enfin, consommer de préférence des produits, fruits et légumes entre autres, d'origine locale et de saison (penser au coût énergétique du transport lointain), et réduire notre consommation de viande, rouge surtout, de loin la plus énergivore.

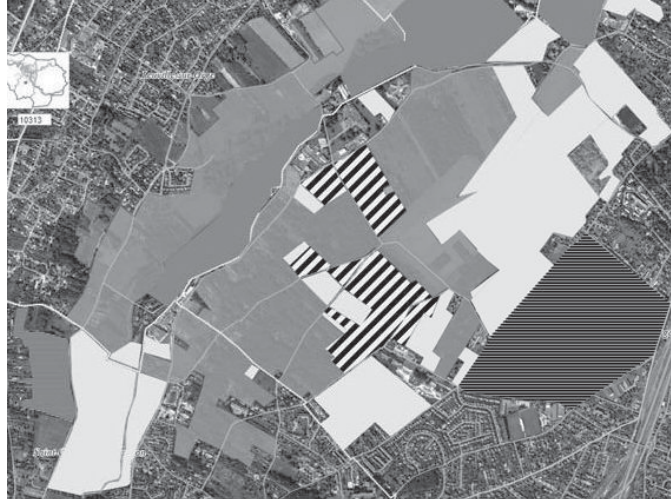
**Déplacements :** Limiter l'usage de la voiture, préférer les petites cylindrées aux grosses, le GPL au diesel, entretenir régulièrement le véhicule, adopter une conduite souple et prudente, limiter les vitesses (le passage à 30km/h dans les villes est en projet), pratiquer le plus possible le co-voiturage et l'auto-partage (il existe des sites qui fonctionnent très bien). Pour les longues distances, privilégier les transports en commun les moins polluants, et, pour les petites et moyennes distances, la marche à pied et le vélo (et le tricycle) ou le vélo à assistance électrique (VAE).

Changer nos comportements, c'est bon pour l'état de la planète, mais aussi et surtout pour notre santé et celle de nos enfants et petits-enfants. ■



## Quel avenir pour le parc des Joncs Marins ?

**Nous avons déjà eu l'occasion d'exprimer nos réflexions à propos de la révision du PLU (Plan local d'urbanisme) qui est en cours à Brétigny. Et, en dépit de ce qu'on a pu lire de certaines réactions, nous maintenons nos positions : compte tenu de l'importance de l'enjeu, la concertation a été insuffisante, le nouveau PLU ne prend pas assez la mesure des questions environnementales. Les constructions qui poussent actuellement sur les coteaux de l'Orge se poursuivront si le PLU n'est pas plus contraignant.**



Carte du parc des Joncs-Marins / Légende  
Gris soutenu : les zones « protégées » : parc des Joncs-Marins, gestion SIVOA, Bois Pelletier, stade  
Hachuré horizontal : les projets d'aménagement urbain (Clause et sur Saint-Germain-lès-A.)  
Gris très clair : les zones dont on devrait étudier l'intégration au parc des Joncs-Marins  
Hachuré en diagonal : zones urbanisées dont il faut renforcer les règles d'urbanisme

Cet été, la concertation des Personnes Publiques Associées, qui précède l'enquête, nous a donné l'occasion de préciser nos remarques. Ce courrier est accessible sur notre site, dans la rubrique Urbanisme, PLU.

Nous profitons de ce numéro d'ADEMUB Infos pour évoquer un point important : l'avenir du domaine régional des Joncs Marins. Centré sur la **vallée** de l'Orge, il s'étend sur **ses coteaux** et **le plateau** des joncs marins dont l'activité principale est l'agriculture intensive. Le milieu biologique subit la promiscuité humaine, à laquelle s'ajoutent des voies de circulation automobile, longeant l'Orge ou la traversant. Le plateau comporte des mares, des lieux où l'eau affleure assez rapidement après de fortes précipitations, en raison d'une couche glaiseuse à faible profondeur. Notre inventaire a permis d'en recenser 31 ! L'avenir écologique du parc passe par un accroissement des continuités écologiques et par le développement de complémentarités et d'échanges entre les écosystèmes de la vallée et ceux des coteaux et des plateaux.

A cheval sur l'Orge et sur plusieurs communes, le périmètre actuel du parc couvre 176 hectares d'un environnement boisé et d'habitat diffus. Soixante-neuf hectares, dont plus de 51 sur notre commune, ont été acquis par **l'Agence régionale des Espaces Verts (AEV)**. Depuis 1976, cet organisme joue un rôle essentiel dans la protection des zones

naturelles situées dans la « ceinture verte » de l'Île-de-France : plus de 13000 ha ont ainsi été achetés. C'est à la fois beaucoup et témoigne de l'ambition de la région sur la question, mais peu au regard des besoins.

Ainsi, si nous revenons à notre préoccupation, le parc des Joncs Marins, les acquisitions se font dans les limites des contraintes de répartition des crédits. Il ne faut bien sûr pas nier les difficultés : jusqu'à récemment l'AEV ne disposait pas de tous les leviers et la concertation entre les collectivités publiques était délicate. Par ailleurs, ce secteur est confronté à un problème de constructions illégales depuis plusieurs décennies, qui participent au « mitage » du territoire.

Cependant le mitage ne doit pas « être l'arbre qui cache la forêt » de l'absence de volonté politique. Sur les 176 ha du parc, il y a un peu plus de 150 habitations, la plupart sont probablement légales. Cependant, cela ne représente pas une densité critique. La vigilance est nécessaire, mais la protection de cette vaste zone naturelle n'est pas suspendue à la question du mitage anarchique, comme on le prétend trop souvent. L'urbanisation maintient une pression constante, et profite des lacunes des PLU antérieurs, qui sont hélas reconduites dans le projet en cours. C'est en durcissant les règles d'urbanisme et en augmentant les zones protégées qu'on limitera le mitage. Mais il faut également que toutes les dispositions soient mises en

oeuvre pour faire respecter celles existantes. La continuité de l'action publique est nécessaire.

Nous devons également aborder l'autre question critique déterminante pour l'avenir du parc : la protection de l'environnement. Comme la plupart des zones naturelles gérées par l'AEV sur le secteur partant de Saint-Germain-lès-Arpajon jusqu'à Saulx-les-Chartreux, le périmètre d'intervention a été finement ciselé dans les interstices d'un habitat diffus existant, obéissant plutôt à une logique politique (ne pas hérisser des électeurs) qu'à une logique de cohérence environnementale. On peut comprendre qu'autrefois on fit de la sorte, mais aujourd'hui, depuis le Grenelle de l'environnement et l'explosion de l'urbanisation dans la vallée de l'Orge, préserver des zones naturelles de respiration pénétrant jusqu'au cœur de ville est essentiel, créer des « trames vertes » et sauvegarder des zones agricoles périurbaines sont des enjeux primordiaux.

C'est pourquoi nous militons ardemment pour une politique volontariste de valorisation environnementale de l'ouest de Brétigny et pour un « encerclement vert » des îlots d'urbanisation existants. Plusieurs dispositions sont possibles :

- La première serait **d'augmenter le périmètre d'intervention du parc des Joncs Marins** afin d'accroître la cohérence du territoire à préserver et favoriser le développement de la biodiversité. Plusieurs parcelles mixtes boisées et bâties devraient logiquement être incluses. On pourrait aussi intégrer tout ou partie des terres agricoles adjacentes, en donnant à l'AEV la faculté d'acquérir plusieurs parcelles en friche devenues boisées. Il ne s'agit pas, bien évidemment, de changer la destination agricole des activités. Bien au contraire, l'intégration au PRIF facilitera la pérennisation de l'agriculture périurbaine, en conformité avec les missions de l'AEV.

- La seconde possibilité serait de **créer une zone agricole protégée (ZAP), ce qui accroît considérablement la pérennité de l'usage des sols. La commune a la qualité pour enclencher une telle procédure** sur des terrains enclavés entre le parc des Joncs Marins et l'éco-quartier Clause-Bois Badeau. D'autres communes, telles Vert-le-Grand ou Le Plessis-Pâté ont agi de la sorte.

- La troisième solution serait **d'accroître la surface des zones naturelles (Na) dans le PLU**. Malheureusement on est en train de manquer une occasion par manque de clairvoyance politique, et d'accroître les contraintes d'urbanisme sur les quartiers concernés.

Le parc des Joncs Marins peut avoir un bel avenir, encore faut-il sortir du fatalisme et cesser de plaider l'impuissance. ■

## Sauver et protéger les terres agricoles brétignolaises

**La sauvegarde de nos dernières terres agricoles représente un enjeu majeur pour notre avenir. Comment les protéger de l'urbanisation tentaculaire ?**



Brétigny ne compte plus que 350 ha de terres agricoles, soit 24% des surfaces de notre territoire. Dans son projet de PLU 2013-2014, la Ville enregistre une augmentation de 120 ha de surfaces agricoles par rapport au PLU précédent de 2007. Comment expliquer cette étonnante progression ? Celle-ci provient en fait pour 33,6 ha de la base aérienne (résultat des négociations du contrat de redynamisation de la base) et de 86,4 ha de l'Orme Fourmi.

A ce propos, il faut savoir que la Ville avait classé, dans le précédent PLU, la totalité de la base en zone à urbaniser. Et que, dans les négociations avec l'Etat, dont nous avons été écartés, les responsables de l'Agglo comme de la Ville voulaient maintenir ce projet d'urbanisation totale, souhaitant même le départ de l'INRA du site de la base. Il a fallu la pugnacité de la profession agricole, soutenue par les associations de défense de l'environnement dont l'ADEMUB, pour obtenir le maintien en terres agricoles au moins d'une partie des surfaces, dont une grande part est, rappelons-le, constituée depuis toujours de terres en cultures. La Ville a obtenu 80 ha pour son projet très vague de développement économique. En contrepartie, elle a reclassé en zone agricole (A dans le PLU) les 86,4 ha de l'Orme Fourmi. Là encore, la Ville, en 2006, avait rejeté notre demande de

reclassement de cette zone, promise alors à l'urbanisation, sous la pression de l'Etat il est vrai. Nous nous réjouissons donc que, dans son nouveau projet, le Maire revienne sur ses précédentes décisions.

Mais cela ne doit pas nous faire oublier que, depuis 30 ans, Brétigny ne cesse de voir se réduire ses terres agricoles comme peau de chagrin, et que, durant les 10 dernières années, celles-ci ont encore fondu de 11 ha par an. Il nous suffit de prendre comme exemple les terres agricoles disparues de Maison Neuve et de Clause Bois-Badeau (en cours d'urbanisation).

Alors, il est temps que cela s'arrête et que tous les moyens soient mis en oeuvre pour y parvenir. Est-ce le cas dans le projet de PLU ? Non, car, devant la forte pression urbanistique, il faut adopter des moyens exceptionnels. Nous demandons le classement, comme le font les communes voisines, des 350 ha restants en zone agricole protégée (ZAP), procédure qui assure une protection forte, hors de la seule volonté des élus.

Nous demandons en outre que les terres agricoles des coteaux de l'Orge soient intégrées dans le périmètre de l'espace naturel sensible (ENS) du parc des Joncs Marins, dont nous attendons toujours l'aménagement. ■



# Printemps maussade et réchauffement climatique

**Qui ne s'est pas lamenté de l'hiver interminable et du printemps maussade de 2013 ? Nos activités sportives, notre jardinage, notre moral parfois en ont pâti. Cela contredit-il le réchauffement climatique ?**

Eh oui, nous ne sommes pas fous et nous avons bien, ancrée dans la mémoire, une sorte de « normale saisonnière » qui peut être altérée par... notre moral ou notre région d'origine par exemple. Et cette année, les relevés confirment nos impressions.

**L'ensoleillement a effectivement été bien faible en janvier, mars et surtout mai** avec 125 h d'ensoleillement ce mois-là au lieu de 210 en moyenne ! Il était moyen en février et avril.

L'ensoleillement est aussi ressenti en fonction du nombre de jours ensoleillés. Il y a eu **25 jours peu ensoleillés en janvier 2013**, contre 19 pour un mois de janvier moyen. Les seuls disques dorés observables étaient les galettes des rois... Les températures aussi ont été en-dessous des normales, sauf en avril.

Alors, le réchauffement de la planète s'est-il arrêté ?

Tout est question d'échelle d'observation. Si l'on observe les températures sur une longue période, la tendance est bien à l'augmentation dans notre région.

La tendance est donnée par la droite à lire sur le graphique 2 ci-contre : **la température moyenne tend à augmenter**. En même temps, il apparaît bien que **cette augmentation n'est pas régulière**. On peut donc avoir un hiver-printemps maussade, qui se traduira éventuellement par un « point bas » sur le graphique, sans que cela ne contredise la tendance générale.

Enfin remarquons deux choses : l'été ayant été beau (ensoleillement remarquable en juillet et en août), 2013 ne sera probablement pas dans l'ensemble une année froide. Et gardons en tête que ce ne sont que des données locales : même si nous connaissions une série d'années froides (hypothèse peu probable), il

faudrait observer l'ensemble des régions du monde avant d'affirmer que la Terre ne se réchauffe pas...

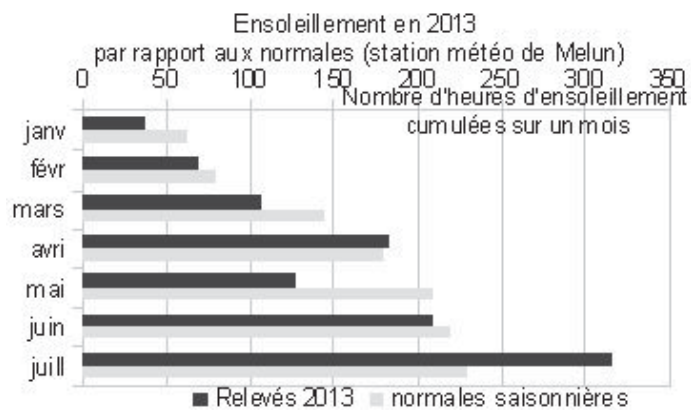


Ainsi, même quand nous avons bien froid au mois de mai sur un quai de gare, ou que nous dégivrons notre pare-brise au lieu de partir le cœur léger et en sandales, nous ne pouvons pas transformer notre mauvaise humeur en mauvaise foi et remettre en cause la réalité du

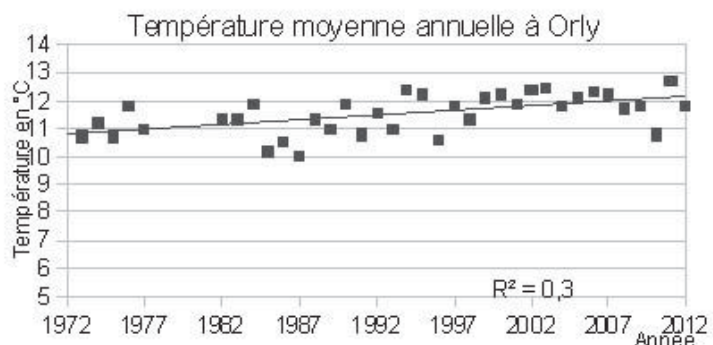
Les graphiques 1 et 2 ci-dessous ont été réalisés à partir de données du site <http://www.infoclimat.fr/climatologie/globale/orly/07149.html> (Orly)

Certaines données sont manquantes. La station de Brétigny est fermée depuis 2004.

On trouvera aussi sur Infoclimat / Orly, un graphique montrant le nombre de jours très chauds dans une année, depuis 1950 : la tendance est aussi à l'augmentation alors que le nombre de jours très froids varie sans montrer de tendance claire. Enfin, le vent est aussi en augmentation. ■



changement climatique.



# L'inventaire des mares d'Île-de-France

C'est commencé à Brétigny ! La participation des bénévoles de l'ADEMUB au recensement des mares et zones humides de notre commune, dans le cadre d'une action régionale engagée par la Société Nationale de Protection de la Nature (SNPN), est en cours.

Il faut être équipé d'un GPS, d'un outil pour mesurer les profondeurs (style canne à pêche bricolée) et d'une fiche de caractérisation.

## La fiche de caractérisation :

Disponible sur le site de la SNPN : <http://www.snpn.com/spip.php?article1203>, cette fiche pratique d'utilisation, remplie en quelques minutes, permet de décrire avec finesse **la nature** (forme superficie, profondeur), **le fonctionnement** (alimentation, environnement hydrologique, flore et faune) et **le rôle** (mare de route, abreuvoir, etc.) des différentes mares que nous observons.

Dans le **Parc des Joncs Marins**, nous avons pu localiser une zone humide composée d'une trentaine de petites mares totalisant une superficie de 900m<sup>2</sup> et ayant pour origine supposée des extractions de pierres meulières destinées à la construction d'habitations.



Zone humide composée d'une trentaine de petites mares

Notre commune sera parcourue dans son intégralité ; si vous avez connaissance de la présence d'une mare près de chez vous, même si elle se trouve en zone privée, nous vous invitons à nous en faire part.

## Période de prospection :

La localisation des mares peut se faire **toute l'année**. Néanmoins, pour effectuer des relevés naturalistes (faune, flore) la période est limitée de mars à octobre selon les espèces étudiées.

*Nota : Rappelons que ce type de recensement doit être mené sur l'ensemble de la France, en application de la loi sur le Grenelle de l'environnement. ■*

## Brèves

### Opération «Palox» : fallait-il y aller ?

*Très sollicités par les services de la mairie pour prendre part à l'opération de communication «On y va tous !» destinée à préparer l'inauguration du parc du quartier Clause à l'automne prochain, nous avons répondu positivement, soucieux que nous sommes de la réussite de ce nouvel espace vert de notre ville. Mais, au vu du déroulement des opérations et du coût de celles-ci, nous sommes aujourd'hui perplexes quant à leur utilité. Etait-il nécessaire de distribuer à grand frais, dans des conditions parfois rocambolesques, auprès d'une quarantaine d'établissements publics, d'entreprises et d'associations de Brétigny, des bacs (appelés «Palox») plantés d'un arbre fruitier et de plantes diverses pour les exposer ensuite en divers points de la ville, avant de les conduire au parc en novembre pour y planter en pleine terre les arbres en question ?*



*Fallait-il confier à un «expert» désigné l'entretien de ces bacs, alors que ce travail pouvait parfaitement être réalisé par ceux qui en avaient théoriquement la garde ? Et combien d'arbres seront encore vivants quand il faudra les planter, après avoir subi tous les aléas de leur pérégrination à travers la ville ? Et, au final quel sera le coût de ce qui se réduit à une simple opération de communication ? ■*

**Semaine d'information et d'action  
5 au 13 octobre 2013**

# « Vers la transition énergétique »

La transition énergétique est aujourd'hui un débat national.  
L'ADEMUB apporte sa contribution à la réflexion collective lors de sa semaine d'action.

## Samedi 5 octobre, en matinée

**Excursion Découverte : Protéger l'environnement, préparer la transition énergétique. L'exemple d'une commune de l'Essonne : Janville-sur-Juine.**  
(contacter l'ADEMUB pour y participer)

## Du lundi 7 au Dimanche 13 octobre, espace Nelson Mandela

Exposition permanente « **Quelle énergie durable pour demain ?** »  
Cette exposition tous publics, du CRDP de l'Académie de Nice, est adaptée pour les jeunes.

## Jeudi 10 octobre à 20h30 à « Ciné 220 », ciné-débat

**Film « La quatrième révolution » de Carl Fechner  
avec Maryse ARDITI, responsable du réseau Energie de  
France Nature Environnement**

Ce documentaire de Carl Fechner, traite, selon sa vision, d'une nécessaire transition énergétique vers des sources renouvelables à travers des initiatives concrètes. En dépit des mises en garde pessimistes sur le changement climatique, Carl Fechner montre que des solutions sont possibles pour passer aux énergies renouvelables dans les trente ans à venir.

## Dimanche 13 octobre, en matinée, près du marché de Brétigny

Exposition et dialogue avec les habitants

**NB : Pour toute information, consulter le site [www.ademub.asso.fr](http://www.ademub.asso.fr) ou téléphoner au 01 64 56 36 17**

### **BULLETIN D'ADHÉSION POUR 2013**

#### **3 tarifs de cotisation annuelle :**

Simple **15 euros** - couple **22 euros** - petits budgets : étudiants, personnes en difficulté, **8 euros (un reçu sera envoyé pour permettre la déduction fiscale accordée aux adhérents des associations de défense de l'environnement)**

**ADEMUB - Président : Dominique Deboise - Siège : 96 rue du Docteur Babin - 91220 Brétigny-sur-Orge**  
**Trésorier : Hubert ANQUETIN, 30 rue de l'Orge - 91220 Brétigny-sur-Orge**

**NOM :** ..... **Prénom :** .....

**Adresse :** .....

**Courriel :** ..... **Tél :** .....

J'adhère (ou renouvelle mon adhésion) à l'ADEMUB pour 2013. Ci-joint ma cotisation de ..... Euros

**(le chèque à l'ordre de l'ADEMUB doit être envoyé à Hubert ANQUETIN, trésorier).**

Pour toute information, consulter le site [www.ademub.asso.fr](http://www.ademub.asso.fr) ou téléphoner  
au 01 64 56 36 17 ou au 01 60 84 19 10